

Commission de la formation et de la vie universitaire | **CFVU**

Séance plénière du 6 décembre 2021

Ordre du jour

Informations générales

Direction de la vie étudiante

1. [Délibération] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE [document en annexe]

Direction des études et de la formation initiale

2. [Information] Bilan relatif aux remboursements des droits universitaires 2020-2021

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

3. [Délibération] Campagne Parcoursup 2022 : critères généraux d'examen des vœux et attendus locaux [documents en annexe]

Questions diverses

- Motion relative au quorum

Président de séance :

RINGUEDE Sébastien, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.
ANDREAZZA Caroline, Présidente du Conseil Académique.

Sont présents :

Collège A : VAUTRIN-UL Christine.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, BECKER Florent, HAOUET Chaker, LICHERON Marina.

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry, PELLATI Annick, SIEGWALD Solange.

Représentants personnalités extérieures : DUBOIS Marc.

Représentants des usagers UFR DEG : DUVIOLIER Anaïs, GLOMBARD Jérémy.

Représentants des usagers UFR LLSH : BRAME Marielle, DJELLEL Romayssa.

Sont représentés :

Collège A : HIVET Gilles représenté par VAUTRIN-UL Christine.

Collège B : PELAGE Catherine représentée par ALTEMAYER Valérie.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel représenté par DUBOIS Marc.

Représentants des usagers UFR DEG : KARKACH Jean représenté par DJELLEL Romayssa.

Représentants des usagers UFR ST : PIRIOU Wilfried représenté par BRAME Marielle, POIX Damien représenté par DUVIOLIER Anaïs.

Sont absents excusés :

Collège A : HAMACEK Josef, GIROIR Guillaume, MASSEREAU Véronique, MORCILLO Françoise, PIATECKI Cyrille.

Collège B : AUBRY Didier, BARRUT Benoît.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCNET Geneviève

Représentants personnalités extérieures : FOUCHE Priscilla

Représentants des usagers UFR DEG : BERT Emmie, VERGER Amaury

Représentants des usagers UFR LLSH : AUTISSIER Nicolas, LEROY Nina.

Représentants des usagers UFR ST : NOWIK Simon, DE BIZEMONT Marc, ECH-CHAABI Nawal, KELLER Paul, SY SAVANNE Massiata.

Invités ponctuels et permanents :

BADIER Walter [Directeur Adjoint de l'INSPE], BEDUCHAUD Pascale [Directeure de la DEFI], FITZE Fabrice [directeur de la DOIP], BOCHE Alexis [DVE, service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante].

Secrétariat de séance :

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université d'Orléans.

Le quorum est atteint (15 membres présents et 6 membres représentés).

14h10 : Ouverture de séance

Sébastien Ringuedé invite les élus de la CFVU à lui faire part des questions diverses éventuelles.

Informations générales

Calendrier des instances des conseils centraux : Le calendrier du 1^{er} semestre 2022 a été élaboré en prenant en compte les recommandations des élus. Celui-ci a été diffusé par e-mail à l'ensemble des élus des conseils centraux. La CFVU se réunira à 14h les 17 janvier, 21 février, 7 mars, 25 avril, 23 mai, 13 juin, 27 juin et 11 juillet.

Auto évaluation HCERES: le 23 novembre dernier, s'est tenu le séminaire d'établissement de la mandature pendant lequel ont été abordés les thèmes de l'auto-évaluation dont les premiers retours sont accessibles sur l'intranet.

Organisation des examens en présentiel – application du protocole sanitaire : Sébastien Ringuedé informe les élus que les examens se dérouleront en présentiel selon les mesures barrières en vigueur et ce jusqu'à nouvel ordre. Il rappelle que le non-respect de ces consignes entraînera un refus d'accès au campus de l'Université et ce par arrêté du Président de l'UO.

Solange Siegwald s'interroge sur la gestion des absences justifiées et non justifiées liées à la COVID. Sébastien Ringuedé l'invite à se référer à la circulaire sanitaire d'août 2021 du MESRI.

Direction de la vie étudiante

Point 1. [Délibération] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans Année universitaire 2021/2022 - Commission FSDIE du jeudi 18 novembre 2021		
Associations étudiantes	Intitulés des projets	Subventions proposées par la commission
APAS'O - UFR ST	Course d'orientation en situation de handicap (Co*Op) mars 2022 - campus de La Source	1 500€
Association 4L Humanitaire Paris - IUT Orléans	Participation d'un équipage au 4L Trophy 17 au 22 février 2022 - Maroc	700€
Association des étudiants Mauritaniens d'Orléans (AEMO)	Journée d'accueil - 18 décembre 2021 - résidence U Les Dahlias - La Source	600€
Association des IUTiens de Châteauroux IUT de l'Indre	Séjour sportif au ski - 8 au 14 janvier 2022 - Les Menuires	3 500€
Association GCOUDE - UFR ST	Conférence sur le développement durable et la décarbonation de l'économie janvier ou février 2022 - campus de La Source	4 000€
Association sportive ASCUB IUT Bourges	Journée sportive au ski - 27 janvier 2022 - Super Besse	2 000€
ELSA Orléans - DEG	Conférence "Justice et prison" - mars 2022 - Maison des Associations d'Orléans ou UFR DEG - campus de La Source	400€
Fructus - DEG	Conférence sur l'AGRASC et le blanchiment d'argent 22 avril 2022 - Hôtel Dupanloup - Orléans	500€
Historiae UFR LLSH	Visite culturelle guidée de la ville d'Orléans - avril 2022	300€
La Chistera - UFR ST	Initiation au rugby fauteuil - 31 mars 2022 halle des sports ou gymnase universitaire - campus de La Source	650€
OS'MOSES - IAE / DEG	Organisation du festival de Street Art ROADS 14 mai 2022 - place du Martroi - Orléans	4 000€
TC2i - IUT Indre site d'Issoudun	Séjour culturel à Milan - 2 au 7 mars 2022	3 500€
Tribu Terre - UFR ST et OSUC	Publication de 8 numéros du journal étudiant <i>Omni Sciences</i> octobre 2021 à mai 2022	1 000€
Total	13 projets	22 650 €

Alexis BOCHE en charge du service de la vie associative et de la citoyenneté à la DVE introduit en informant que l'enveloppe budgétaire accordée dans le cadre du FSDIE (156 000€) a été consommée dans son intégralité.

Alexis BOCHE rappelle la composition, la mission de la commission du FSDIE ainsi que la procédure de validation. Il présente l'ensemble des 13 projets pour une enveloppe budgétaire totale de 22 650€. Il mentionne également que pour certains projets, les budgets proposés ont été, en fonction de l'orientation du projet, soit revus à la baisse, soit à la hausse.

Au cours de l'année 2021, toutes les composantes ont été représentées.

Catherine VAUTRIN-UL souhaiterait des compléments d'information sur la demande de budget de 4000 euros du projet de l'Association GCOUDE, notamment sur la mise en place de conférence. Alexis Boche indique qu'il s'agit essentiellement d'une demande de budget relatif à la captation de vidéo.

En l'absence de questions, Sébastien RINGUEDE soumet la proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE à l'approbation des élus de la CFVU.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve (20 voix POUR, 1 ABSTENTION) la proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE.

Direction des études et de la formation initiale

Point 2. [Information] Bilan relatif aux remboursements des droits universitaires 2020-2021

Année universitaire 2020-2021		
Bilan des exonérations et remboursements des droits d'inscription		
	Nombre de Décision	Montant
REMBOURSEMENT DE DROIT		
REMBOURSEMENT	882	186 019,00 €
BOURSIER	878	185 352,00 €
BOURSIER 2019-2020	2	340,00 €
CESURE	1	84,00 €
FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	1	243,00 €
MODIFICATION REGIME	67	15 516,00 €
APPRENTISSAGE	54	10 786,00 €
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	5	2 647,00 €
FORMATION CONTINUE	8	2 083,00 €
REMBOURSEMENT ET EXONERATION SUR DECISION		
TRANSFERT ANNULATION	149	26 945,00 €
ANNULATION	106	19 355,00 €
ANNULATION DROIT OPTIONNEL	14	1 400,00 €
DECES	1	170,00 €
TRANSFERT	28	6 020,00 €
DECISION INDIVIDUELLE	2	340,00 €
QUOTE-PART	2	340,00 €
COMMISSION	16	1 555,00 €
ETUDIANT ETRANGER	16	1 555,00 €
DECISION EXCEPTIONNELLE	36	8 804,00 €
COVID	34	7 823,00 €
REMBOURSEMENT	2	981,00 €
Total général	1152	239 179,00 €

Pascale BEDUCHAUD, Directeure de la DEFI présente le bilan relatif aux remboursements des droits universitaires 2020-2021 qui s'élèvent à 239 179€.

Sébastien RINGUEDE indique que les demandes de remboursement ont été moins nombreuses que les années précédentes et ce malgré la situation sanitaire actuelle.

A la demande des Elu-e-s, Pascale BEDUCHAUD rappelle la correspondance des différents items.

Solange SIEGWALD souhaiterait connaître la provenance des remboursements relatifs au contrat de professionnalisation. Pascale BEDUCHAUD indique qu'il s'agit essentiellement de

remboursements provenant d'étudiants inscrits à l'Ecole Polytechnique (620€*3) et à l'UFR DEG (243€*2).

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Point 3. [Délibération] Campagne Parcoursup 2022 : critères généraux d'examen des vœux et attendus locaux



Fabrice FITZE, Directeur de la DOIP, rappelle le calendrier ainsi que les grandes étapes de la campagne Parcoursup 2022. Il a été porté à la connaissance des élus les fiches jointes dans lesquelles sont recensés les critères généraux d'examen des vœux et les attendus locaux des portails 1, 5, 8, 11, 14 et 15 de la l'UFR ST.

Lors de la séance, il est souligné que les portails 5 et 14 ne sont pas soumis au dispositif « oui si » et ce contrairement aux autres portails qui ont des formations communes. Sébastien RINGUEDE se renseigne auprès de la composante UFR ST.

Les critères généraux d'examens des vœux et attendus locaux relatifs à la campagne Parcoursup 2022 des portails 1, 5, 8, 11, 14 et 15 de l'UFR ST sont soumis à l'approbation des élus de la CFVU.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve (17 voix POUR, 4 ABSTENTION) les critères généraux d'examen des vœux et attendus locaux des portails 1,5,8,11,14 et 15 de l'UFR ST.

Questions diverses

Motion relative au quorum : il est porté à la connaissance des élus de la CFVU la motion relative au quorum des instances des conseils centraux de l'université, motion qui a été adressée par Jean KARKACH, en sa qualité de représentants des usagers. (Extrait ci-joint)

Sébastien RINGUEDE indique ne pas pouvoir au niveau de la CFVU actualiser la réglementation et mentionne que les modifications relèvent du conseil académique uniquement.

A ce jour, les statuts de l'université indiquent que le quorum est constaté en début de séance et non à chaque délibération. Il regrette que cela ne soit pas satisfaisant.

Sébastien RINGUEDE ouvre la discussion autour de ce sujet.

Il est acté que :

- Les procurations reçues par mail seront acceptées,
- Les procurations reçues en cours de séance seront acceptées,
- Seront comptabilisés les nombres de voix POUR, CONTRE et ABSTENTION à chaque vote,
- Les sujets de délibération seront passés avant les points d'information.

Proposition d'actualisation de la réglementation relative aux séances des conseils de l'université.

Motion relative à la CFVU :

Les articles L240-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration s'appliquent aux décisions de cette Commission.

Le quorum de la CFVU est atteint lorsque la moitié des membres sont représentés, et que le tiers des membres sont présents.

Le quorum est nécessaire pour qu'une séance puisse être initiée.

En l'absence de quorum, la séance ne peut être initiée.

Le quorum doit être respecté tout au long de la séance ; en son absence la séance ne peut continuer.

Le relevé de conclusions doit être fidèle à la réalité : sur le nombre de personnes, l'identité des présents, le départ des présents ; et doit présenter la situation exacte lors des départs des personnes et lors des votes.

Dans le cas où le quorum ne serait pas respecté, ou que le relevé de décisions déformerait les faits, les décisions prises tomberaient sous le coup des articles du Code des relations entre le public et l'administration, notamment en ce qui concerne les dispositions des articles L243-2 et L243-3 portant sur l'abrogation ou le retrait des actes administratifs illégaux.

Prochaine CFVU

- Lundi 17 janvier 2022 14h00.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de questions diverses, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 15h40.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé